

Réf: Dossier 483870

## Avis de constitution

### SOCIETE « IVOIRE SERVICE INTERNATIONAL »

Siège Abidjan Cocody 2 plateaux 7ème tranche, en face de la station Petro ivoire, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SERVICE INTERNATIONAL

»

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
Achat, Vente et Location de véhicules, Vente de pièces automobile, Commerce général, Commercialisation d'objets publicitaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody 2 plateaux 7ème tranche, en face de la station Petro ivoire, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BAMBA LANCINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02838 du 26/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15100/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

